

● Le Chetveri

Le bulletin de la commune de Villers la Faye



Numéro 37 - Juillet 2016

SOMMAIRE



<u>Le mot du Maire</u>	p. 3
<u>La vie associative de Villers :</u>	
- Comité des fêtes - Villers la Fête.....	p. 4
- Association Autour du Four.....	p. 4
- Gymnastique Volontaire.....	p. 5
- Club « Les printemps d'autrefois ».....	p. 5
- Cours de danse « Villers la fête ».....	p. 6
- Autres associations Villersaises.....	p. 6
- Club ADOC.....	p. 7
- Scrapbooking.....	p. 8
<u>Villers au fil des évènements :</u>	
- Conférence Churchill et De Gaulle.....	p. 9
- Journée propre.....	p. 10
- Repas des aînés.....	p. 10
- Cérémonie du 8 Mai.....	p. 11
- Soirée théâtre.....	p. 12
- Soirée harmonie municipale.....	p. 13
- Sortie LPO.....	p. 14
- 14 Juillet.....	p. 15
<u>Chroniques Villersaises :</u>	
- Les symboles de la République.....	p. 16
- Supplément détachable « Chemin des Chauves-Souris ».....	p. 17
- Pages Naturelles.....	p. 20
<u>Mairie - Officiel :</u>	
- Point qualité de l'eau.....	p. 22
- Point sur les finances.....	p. 23
- Guide tri sélectif.....	p. 24
- Les arbres en limite de propriété.....	p. 26
- Les compteurs Linky à Villers.....	p. 27
- Le conciliateur de justice.....	p. 28
- Fiche « Nouveaux arrivants ».....	p. 30
- Nouvelles procédures d'immatriculation en Préfecture.....	p. 31
<u>Vie Pratique :</u>	
- Horaires / Sites internet pratiques / location salle des fêtes.....	p. 32
- Commerces / Entreprises / Viticulteurs à Villers.....	p. 33
- Marché / Agenda / Jeu des pages naturelles.....	p. 34
- Jeux.....	p. 35



VILLERS LA FAYE
CÔTE D'OR

Direction de la publication : Pierre-Alexandre PRIVOLT (Maire de Villers la Faye).

Rédacteur : Arnaud BOUE

Ont participé à ce numéro : Arnaud BOUE, Isabelle CHAPUILLIOT-CATTIER, Pierre-Alexandre PRIVOLT, Jean-Claude ROUSSEAU, Claude SANCHEZ.

Imprimerie : AGEF Nuits Saint Georges



LE MOT DU MAIRE

Chères Villersaises, chers Villersois,

Ce nouveau bulletin municipal vous permet de prendre connaissances des petites et des grandes choses qui font la vie de notre village.

Il est vrai que nous sommes loin des tumultes qui secouent notre pays et notre société, et au-delà notre monde.

Comment rester indifférent aux drames que nous constatons depuis six mois : attentats terroristes revendiqués par des soi-disant religieux, ne nous trompons pas ce sont bien des mouvances qui haïssent d'abord la démocratie et les valeurs énoncées dans la déclaration des droits humains qui commettent ces actes. Massacre d'Orlando où la communauté gay est visée, attentats à Istanbul, à Bagdad... Et ce 14 Juillet, l'horreur absolue à Nice.

Face à ces événements, seules les réponses d'unité et de solidarité peuvent efficacement nous permettent de continuer à penser un monde meilleur pour nos enfants.

Comme vous le savez le 1^{er} janvier prochain notre communauté s'agrandira avec la fusion des territoires de Gevrey Chambertin et du sud Dijonnais. Si quelques uns sont contre, souvent d'ailleurs avec des arguments qui relèvent d'un repli sur soi ou de la peur de perdre « leur place », d'autres, comme le conseil municipal de Villers la Faye, pensent que ce nouvel ensemble cohérent tant sur le plan économique que social, permettra de mieux résister aux grands ensembles constitués de Beaune au sud et de Dijon au nord.

Notre village reste une référence du bien vivre ensemble, comme le montre le dynamisme des associations, qui œuvrent sans compter pour nourrir le lien social. Que tous les bénévoles en soient ici remerciés.

Cette année nous célébrons les 80 ans du Front Populaire et des congés payés, remercions nos anciens qui ont cru que la condition des salariés pouvait s'améliorer. Aujourd'hui nous profitons de toutes ses avancées sociales. N'oublions pas qu'à l'époque certains prétendaient que cela était impossible. L'histoire ne se répète pas, elle bégaye, alors continuons ensemble de modeler un monde meilleur en replaçant l'Homme au cœur de nos préoccupations face à une société souvent trop tournée vers la rentabilité et les profits.

Profitons tous de vacances estivales bien méritées.

Le Maire,
Pierre- Alexandre Privolt



Nous avons débuté l'année avec une nouvelle activité au mois de Mars : les soirées tarot. Devant le succès et la demande des participants, reprise de cette activité dès Octobre 2016.

Notre désormais traditionnel vide grenier du jeudi de l'Ascension a connu un franc succès, nous remercions tous les participants qui ont pu profiter d'un grand soleil. Rendez-vous en 2017 !



Une sortie VTT et marche s'est déroulée le 3 juillet. Les marcheurs qui ont testé le Chemin des Chauves-souris et les cyclistes se sont ensuite retrouvés autour d'un verre.

Vous avez bien sûr rendez-vous avec toute l'équipe pour notre désormais traditionnel repas qui se tiendra le 26 novembre.

N'oubliez pas le père Noël qui sera là pour les enfants le 10 décembre après-midi.

Brigitte GRIVOT, Présidente



AUTOUR DU FOUR

Faute d'un nombre d'adhérents toujours limité, l'association n'a pas pu proposer d'activités ces derniers temps.

Nous invitons toujours les personnes qui sont intéressées par nos activités à nous rejoindre, pour l'instant cela nous prend peu de temps par an !

Passez nous voir, envoyez nous un mail, n'hésitez pas !

Arnaud Boué, Président
boue.arnaud@wanadoo.fr



VIE ASSOCIATIVE

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE NUITS-SAINT-GEORGES

*Tous les mardis un cours a lieu à Villers la Faye.
Salle des Fêtes de 19H45 à 20H45 par un animateur diplômé.*

Nous sommes une quinzaine d'hommes et de femmes à nous retrouver les mardis. Venez nous rejoindre en septembre pour partager une heure sportive et conviviale. Au rythme de la musique nous travaillons : assouplissement, musculation, respiration, équilibre, coordination et relaxation... chacun dose ses efforts pas de compétition.
Merci à la Municipalité pour le prêt de salle tout au long de l'année.

*La GV ! C'est aussi l'organisatrice pour la quatrième année à VILLERS LA FAYE d'une
MARCHE SEMI-NOCTURNE*



Le 22 avril, partis de jour puis dans la nuit, 104 marcheurs (GV ou non GV) ont parcouru 13 km sous un ciel clément. Circuit panoramique et sans difficultés passant par Magny les Villers, le tour de la butte de Corton, Pernand Vergelesses, Magny les Villers et retour à Villers la Faye à la salle des fêtes. C'est là qu'un bon repas comprenant soupe, bœuf carottes, gratin dauphinois, fromage avec en dessert framboisier et gâteau chocolat fut servi et apprécié de tous dans une ambiance conviviale.

*La GV compte en 2015/2016, 542 licenciés pour 846 activités (certains adhérents font plusieurs activités) au sein du club Nuiton. Fin août vous recevrez dans votre boîte aux lettres le programme des activités 2016/2017 qui débiteront le 5 Septembre 2016. Les activités natation et aquagym ne seront pas assurées en raison de la fermeture de la piscine de Nuits St Georges.
A bientôt. Sportivement*

*Marie-Claude DUCHENE : Responsable du cours de VILLERS
Tél : 03 80 62 99 55*

CLUB « LES PRINTEMPS D'AUTREFOIS »

Venez passer un mercredi après-midi sur deux avec les seniors du village.
Rendez-vous dans le hall de la salle des fêtes.
Seront au programme cartes, jeux divers, goûter...



La présidente, Rose-Anne Torres

COURS DE DANSE SAISON 2016-2017



Le comité des fêtes Villers la Fête vous propose gratuitement des cours de danse tous les samedis de 10H00 à 12H00 dans l'ancienne école de Villers. Les cours sont destinés aux enfants à partir de 10 ans et aux adultes, que vous ayez déjà pratiqué la danse ou non.

Les cours se dérouleront toujours de la même façon :

- échauffement et renforcement musculaire
- apprentissage d'une chorégraphie (Bollywood, modern'jazz, disco)
- étirements et relaxation

Le tout dans la bonne humeur et la convivialité !

Le but n'est pas de vous transformer en danseuse étoile mais d'améliorer votre équilibre, votre coordination, votre musculature et de faire travailler votre mémoire !

Alors rejoignez nous !!!



Les inscriptions se feront le samedi 3 septembre à 10H00 dans l'ancienne école de Villers (salle du haut). Pour celles qui le souhaitent, ces inscriptions seront suivies d'une remise en forme (souplesse et étirements).

LES AUTRES ASSOCIATIONS

Si vous souhaitez contacter les associations qui occupent les locaux de la commune de Villers la Faye :

- HARMONY - Mme Sandrine CARRO
8 route de Beaune - Cidex 28 - 21550 LADOIX SERRIGNY
- Association SHIDOKAN DES HAUTES COTES (Karaté) - Mme Isabelle MUGNERET
34 rue de la Courtavaux - 21700 PREMEAUX PRISSEY



CLUB ADOC

Après nos séances hivernales de dégustation, nous avons visité le domaine LABRY à Auxey-Duresses en mars, effectué un voyage dans le Valais Suisse en mai et avons terminé par un barbecue en juin. Nos activités reprendront après la trêve estivale et les vendanges, en octobre.

Voyage 21-22 mai 2016

Nous sommes partis un groupe de 20 personnes pour notre voyage annuel dans le vignoble du Valais dans le sud de la Suisse, le long du Rhône avant le lac Léman. Nous avons découvert le domaine Dubuis-Rudaz en culture biodynamie à Sion. L'après-midi, nous avons visité la cave de Provins à Sion, la plus grosse cave coopérative de Suisse (10% de la production suisse).

Le dimanche, nous sommes montés au barrage d'Emosson en empruntant un funiculaire puis un petit train qui nous ont permis de découvrir des paysages magnifiques.

Sur le retour, nous avons fait une halte sur le bord du lac Léman à Montreux, petit Saint-Tropez suisse. Le beau temps chaud nous a permis de profiter pleinement de ce voyage.



Coteaux à Sion

Barrage d'Emosson



SCRAPBOOKING





CONFERENCE DE GAULLE ET CHURCHILL

Ces deux personnages historiques qui ont joué un rôle clé pendant la seconde guerre mondiale passionnent encore et ont attiré plus de quatre vingt personnes lors de la conférence donnée par François KERSAUDY le **vendredi 4 mars 2016**.

Il est vrai que François KERSAUDY est un éminent spécialiste de la seconde guerre mondiale. Les spectateurs qui ne le connaissaient pas bien, ont découvert outre l'historien et l'écrivain, un remarquable conteur. Attentifs et silencieux, les auditeurs attendaient avec gourmandise les réparties et les petites phrases choc exprimées avec l'accent gaullien ou churchillien.

A l'issue de la soirée, spectateurs et organisateurs étaient unanimes pour souhaiter l'organisation d'une nouvelle conférence dont le thème reste à définir.

Le conseil municipal renouvelle ses remerciements à l'adresse de François KERSAUDY.

De Gaulle et Churchill François Kersaudy



Une conférence est d'ores et déjà prévue le 11 Novembre 2016 : « Les rouages du destin »

MARCHÉ DE VILLERS

Des nouvelles de notre « petit marché du samedi matin »

Le 26 mars, le marché de Pâques a réuni en plus de nos commerçants habituels, des artisans (fleuriste, artisans bijoutiers, etc) pour l'animer. Cette opération sera renouvelée l'an prochain.



Le 6 juin, nous avons fêté sa première année de fonctionnement. Les badauds et les clients ont pu goûter les produits proposés par les commerçants à l'occasion du pot de l'amitié offert par la municipalité. A cette occasion, nous avons d'ailleurs mis en place une enquête de satisfaction à laquelle vous avez été nombreux à répondre. Nous vous donnerons les résultats dans le prochain bulletin.

Mais le commerce local reste fragile et notre boucher Albéric Sari a dû changer ses projets. Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle activité. Nous n'avons donc plus de boucher depuis le 2 juillet, nous cherchons activement un remplaçant.

Comme vous avez pu le remarquer, le distributeur de pain a, quant à lui, été retiré par son propriétaire. Le boulanger cherche une autre solution et un nouvel appareil devrait être installé à la rentrée.

Les horaires d'été sont les suivants : 9h30-12h30.



JOURNEE PROPRE

Le Samedi 26 Mars, une vingtaine de Villersois se sont retrouvés de bon matin pour participer à la traditionnelle journée propre.

Nous avons pu observer que la « récolte » a diminué cette année, signe que la prévention a eu un effet, même si certains dépôts sauvages subsistent.

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants et les chasseurs qui nous ont accueilli pour le traditionnel pot.



REPAS DES AINES

Le 23 Avril dernier, les aînés de Villers la Faye avaient rendez-vous à la Salle des fêtes de Villers pour le traditionnel repas des aînés. Cette année, afin de permettre à tous de participer à ce repas, l'équipe communale avait prévu un repas-spectacle à Villers.

Le repas était préparé par le traiteur Mille et une saveurs de Mâcon, et l'animation était proposée par le Pé Louis.

Cette journée a été appréciée par l'ensemble des participants, la qualité du repas étant soulignée par la bonne humeur distillée par les histoires de Pé Louis.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain.





CEREMONIE DU 8 MAI

En ce dimanche 8 Mai, un petit groupe de villersois s'est retrouvé autour du monument aux morts du Mont Saint Victor.

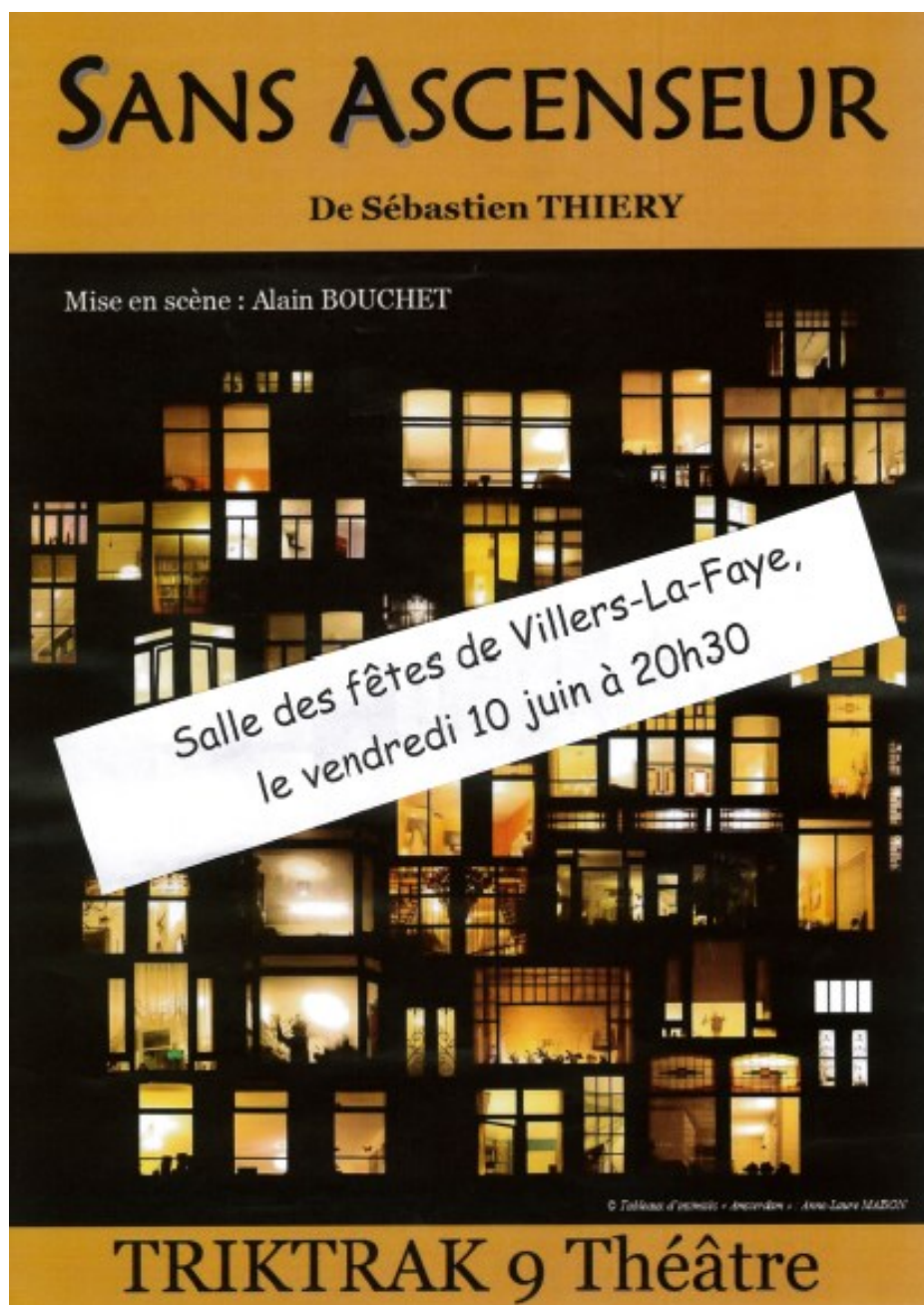
Après un petit mot du maire, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont déposé une gerbe. Puis Vanessa Brigand a prononcé un discours émouvant, rendant hommage, en ce jour de mémoire, aux forces vives de la nation qui assurent la sécurité des Français .

La cérémonie s'est poursuivie avec un traditionnel tour du cimetière et un non moins traditionnel verre de l'amitié à la salle Georges Leluc.





SOIREE THEATRE



Le vendredi 10 Juin, Villers la faye accueillait à nouveau la troupe du TRIKTRAK 9 Théâtre. Cette représentation a été appréciée par un public captivé bien que clairsemé.



SOIRÉE MUSICALE ET FESTIVE

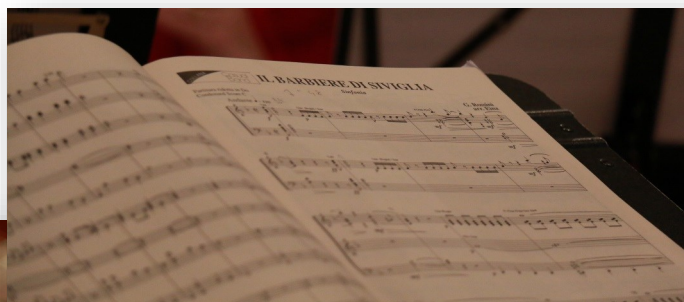
Le Samedi 18 Juin, l'harmonie municipale de Nuits Saint Georges était présente à Villers pour son concert annuel dans la salle des fêtes.

Au menu cette année, une programmation assez éclectique : musique classique, avec le Barbier de Séville, musique latino avec une adaptation originale d'œuvre classique, et de la musique de film, avec la bande originale de la série « Game of throne ».



La prestation pleine d'humour et de qualité a été fort appréciée par les nombreux spectateurs.

Le spectacle s'est poursuivi avec un verre de l'amitié et un pique-nique convivial entre Villersois.





LES HABITANTS DE VILLERS LA FAYE PARTICIPENT A L'INVENTAIRE NATURALISTE DE LEUR COMMUNE

Citadin ou villageois, personne n'est insensible à la présence des oiseaux dans son propre environnement. En Côte d'Or, 338 espèces d'oiseaux ont jusqu'à présent été observées.

Mais combien d'entre elles séjournent sur le territoire de notre commune ?

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) qui s'est engagée dans une politique de proximité nous a proposé d'élaborer gratuitement un inventaire de la faune vertébrée de notre village, **ceci avec votre collaboration.**

Le projet vous a été présenté lors d'une réunion publique le 21 avril à la salle polyvalente. Si l'auditoire n'était peut être pas très considérable, il était de qualité. J'ai constaté la bonne connaissance des oiseaux que possèdent de nombreux habitants de Villers la Faye.

Pour réaliser cet inventaire, deux sorties découvertes avec un ornithologue professionnel ont été programmées. La première a eu lieu le 18 juin 2016 ; elle a réuni 24 participants qui ont découvert l'étonnante diversité des espèces d'oiseaux qui volent au dessus du territoire de notre commune.



Une seconde sortie dont la date est à définir, aura lieu à l'automne.

Une réunion finale permettra de faire le bilan des actions entreprises et une plaquette illustrant la biodiversité de la commune sera remise aux élus et aux habitants.

J.DUCHENE



14 JUILLET

Comme tous les ans, le jour du 14 Juillet a été l'occasion du grand repas républicain de Villers la Faye, cette année sur le thème « les 80 ans des congés payés », avec une exposition fournie par l'Université de Dijon.

La Commune n'avait cette année pas souhaité renouveler l'expérience du traiteur de l'an dernier. Le choix s'est donc porté sur une valeur plus sûre, le traiteur Mille et une saveurs de Mâcon, qui avait déjà réalisé le repas des Aînés.

La journée s'est poursuivie avec la traditionnelle distribution de livres aux enfants du village, puis avec les jeux.



Cette année, le jeu du marteau avait été remplacé par le jeu de la grenouille, un jeu ancien qui a plu aux nombreux joueurs. Tir à la carabine, chamboule-tout, pêche aux canards et tournoi de ping-pong ont complété l'offre d'activités.

Malgré la météo incertaine mais finalement clémentine, la journée a été appréciée par les participants, moins nombreux néanmoins qu'à l'accoutumée.



Nous remercions tous les participants, dont une partie avait très bien joué le jeu du thème déguisé.

A l'année prochaine !





LES SYMBOLES DE NOTRE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1- LE DRAPEAU



La constitution de la Vème République, dans son article 2 définit les points suivants :
« *La langue de la République est le français. L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge. L'hymne national est « La Marseillaise ». La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ». Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. »*

La liberté guidant le peuple d'Eugène Delacroix représente à elle seule plusieurs de ces symboles.

Nous avons choisi de vous en présenter l'histoire. Cette série va débiter par le drapeau.



Le drapeau tricolore est né de la réunion des couleurs du roi (blanc) et de la ville de Paris (bleu et rouge).

La Fayette raconte dans ses mémoires qu'il obligea le roi Louis XVI à porter une cocarde tricolore signe de « l'alliance auguste et éternelle entre le monarque et le peuple ».

Le drapeau tricolore prend sa forme définitive le 27 pluviôse an II (15 février 1794) par décret de la Convention Nationale. Ce serait le peintre David qui a choisi l'ordre des couleurs. Il sera le signe d'insurrection et de ralliement des républicains des « Trois Glorieuses » (27-28 et 29 juillet 1830).

Lors de la proclamation de la République le 25 février 1848, c'est Lamartine qui le sauve. Les insurgés voulaient un drapeau rouge. Le discours de Lamartine est resté célèbre :



« Le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie [...]. Si vous m'enlevez le drapeau tricolore, sachez le bien, vous enlevez la moitié de la force extérieure de la France, ...

La France et le drapeau tricolore, c'est une même pensée, un même partage, une même terreur pour nos ennemis... »

Voilà ce qu'en disait en 1935, le physicien Jean Perrin: « [...] le drapeau de 89, ce noble drapeau des victoires républicaines de Valmy, de Jemmapes, de Hohenlinden et de Verdun. [...] »

C'est aussi le symbole de nos plus belles victoires sportives.

.... A suivre

I. Chapuilliot et C. Sanchez





La commune de Villers la Faye a le plaisir de vous faire découvrir un nouveau chemin de randonnée centré sur notre beau village, et passant par tous les points remarquables de la commune.

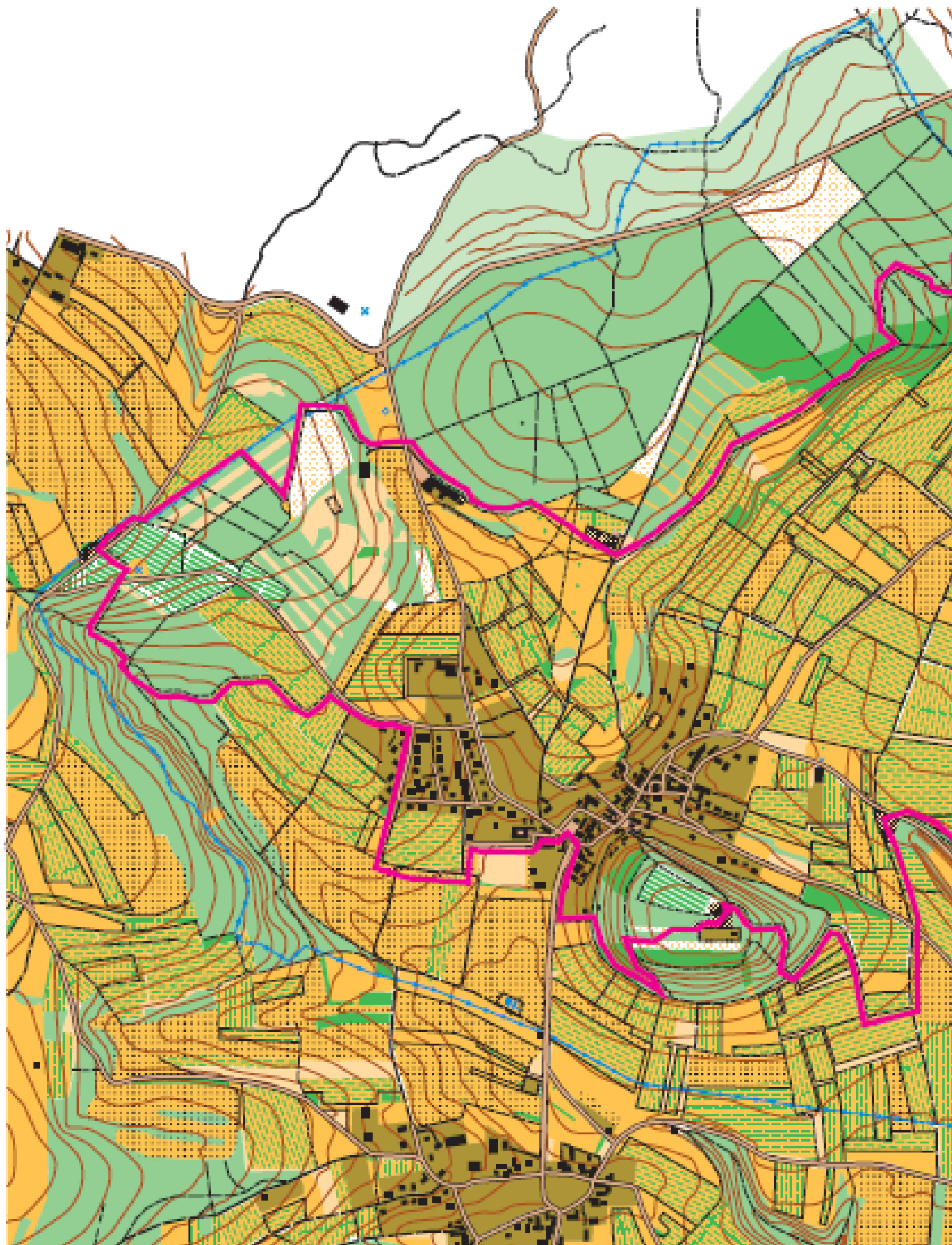
Nous tenons à remercier Jean-Claude Rousseau, pour son travail de création du :

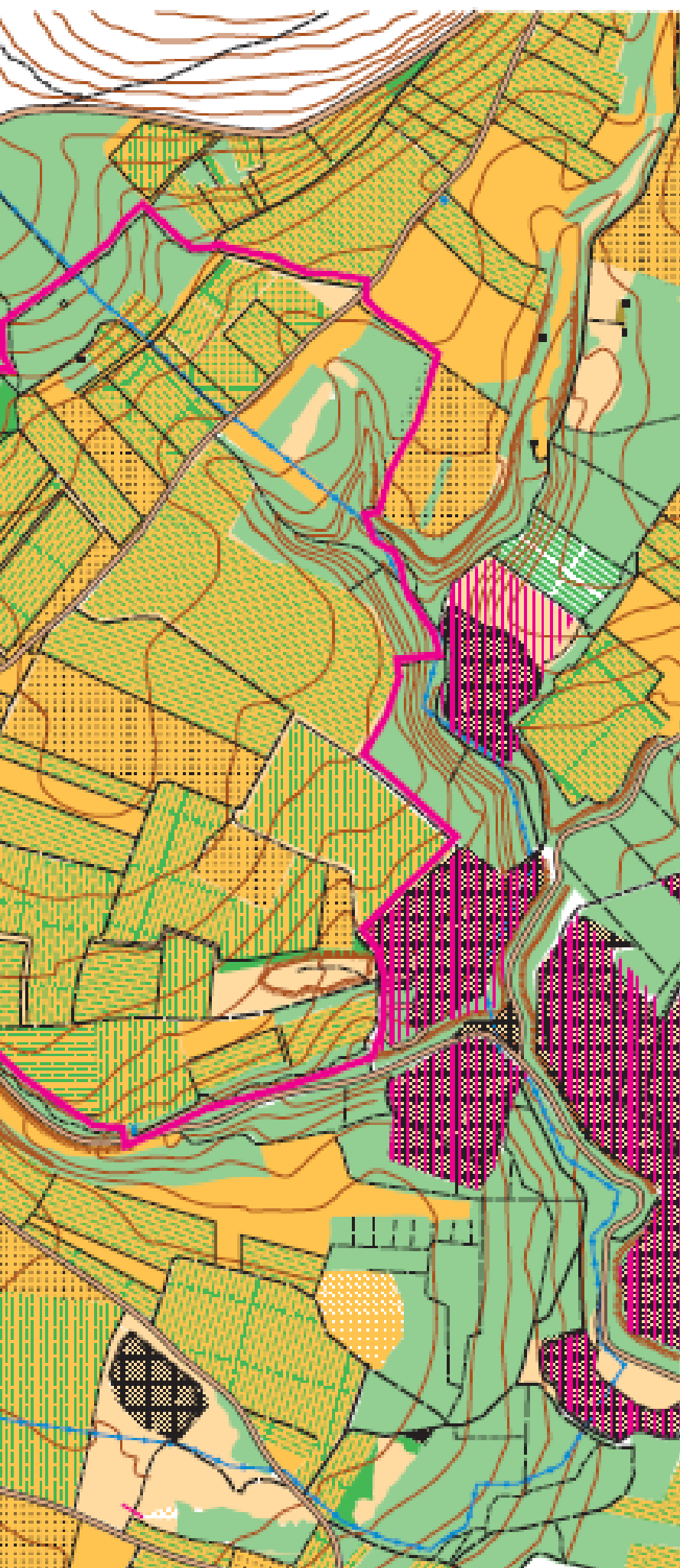
CHEMIN DES CHAUVES-SOURIS



N'hésitez pas à détacher cette carte, et à explorer notre commune avec ce chemin original.

Le chemin des chauves souris





-  Vignoble
-  Culture
-  Route
-  Chemin
-  Sentier
-  Zone interdite
-  Forêt
-  Limite de commune
-  Futur balisage

Echelle 1/12500



PAGES NATURELLES

Par Claude Juillard

DES NAISSANCES AU CHÂTEAU

Il est des habitants qui vivent depuis des générations au château de Villers la faye.

Des guerriers et seigneurs dans des temps plus anciens au moyen-âge, puis des personnes plus modestes dès le 20^e siècle.

Rose-Anne Torres y réside depuis sa plus tendre enfance. Elle a connu ces habitants discrets ou non de la faune sauvage qui occupent chacun un endroit de cette vaste demeure. Chacun sa niche... écologique.

Ils sont nombreux, chauve-souris, rouge-queue noir, faucon crécerelle et même une colonie d'abeilles mellifères. Celles qui ont disparu depuis, la chevêche d'athéna, l'effraie des clochers participaient aussi à ce quotidien, elle les regrette.

Seulement depuis une dizaine de jours, il y a eu des naissances particulièrement appréciées et un peu bruyantes dans une moindre mesure, qui ont attiré la curiosité de « jeunes ornithologues en herbe » proches voisins.

Rose-Anne leur a dit « ce sont les petits faucons, j'en ai vu naître... pouh ! je ne sais combien depuis que je suis gamine ? ». A cette période les parents faucons vont souvent se poser sur les grands sapins devant chez son frère Pierrot, à deux battements d'ailes.



Le faucon crécerelle est un petit rapace diurne (de jour) de la famille des falconidés (aux bouts des ailes pointus, en forme de faux) bien connu de tous.

On le reconnaît dans le ciel à son vol stationnaire dit de « Saint esprit » qui lui permet de scruter le sol à la recherche de micromammifères (mulot, campagnol...), l'essentiel de sa nourriture, puis de piquer et saisir (ou non) la proie. C'est une méthode de chasse qui consomme beaucoup d'énergie, qu'il utilise rarement en hiver où il est plutôt posé sur un arbre ou un piquet à guetter. C'est un oiseau sédentaire, semi-migrateur. C'est-à-dire que certains individus partent à la recherche de nouveaux territoires, ou simplement descendent

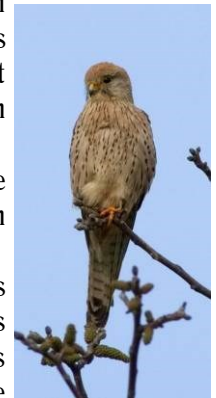
plus au sud si l'hiver devient trop rigoureux. Globalement, on peut souvent l'observer car il est bien présent à toutes les saisons.

Vous avez souvent entendu parler de « tiercelet ». Ce nom ne désigne pas cette espèce de rapace. Ce nom désigne le mâle des oiseaux de cette famille des falconidés, indiquant qu'il est un tiers plus petit que sa femelle, d'où cette dénomination.



Le couple formé en début d'année se reproduit dès le mois d'avril où a lieu la ponte, puis s'ensuit une trentaine de jours d'incubation, et enfin entre 27 et 33 jours de nourrissage par les adultes jusqu'à l'envol. Seulement au bout de cinq semaines, le jeune aura acquis toute la technique du vol et de la chasse le rendant indépendant.

Ainsi, le 4 juin, nous sommes allés avec nos jeunes ornithologues, Simon, Quentin et Antonin, observer le lieu de nidification, accompagné de Rose-Anne. Le faucon ne construisant pas de nid, il utilise soit un ancien nid de



corvidé dans un arbre, soit assez souvent, une niche improvisée dans un bâtiment, formant une cuvette pour y déposer ses œufs puis couvrir.

Ici au château, c'est un trou dans l'épais mur de la forteresse qu'ils occupent. Toujours le même. D'ailleurs, il est bien marqué par les fientes à son entrée.

Longue-vue orientée et dirigée sur la niche, il va falloir arriver à compter la nichée. « Un...deux...trois ! » Simon annonce, Antonin confirme mais Quentin en aperçoit un quatrième. Pas facile à voir dans ce petit trou sombre où ils semblent s'agiter.



(...)



PAGES NATURELLES

(...)

Nous n'allons pas trop les déranger... nous reviendrons un autre jour. Dès le lendemain, nous y retournons, vite fait, et confirmons la présence de quatre jeunes faucons, bien vu Quentin. Nous avons décidé, suivant nos disponibilités, d'y venir tous les 5 ou 6 jours. Et puis Rose-Anne est là pour les surveiller.



Rendez-vous pris, nous nous y retrouvons le 9 juin. Ils sont déjà bien en plumage avec peu de duvet. Quand vont-ils s'envoler ? C'est aussi l'occasion de faire profiter à toute la famille de cette observation à la longue-vue. Ils sont tellement proches que Simon bondit en arrière lorsqu'un jeune vient sur le bord, se tourne et lance sa fiente à l'extérieur de la niche. « ouah ! j'ai cru qu'il allait me dans l'œil ! »

Les jours passent, la météo n'est pas favorable pour une visite, et c'est la 18 juin que nous y retournons avec un groupe de découvreurs des oiseaux de Villers la faye. C'est l'appel !

Longues-vues et jumelles pointées pour arriver à distinguer un morceau du plumage de ces petits rapaces. Curiosité et questions



fusent. Les parents faucons ne sont jamais très loin, et ce n'est pas facile pour eux d'apporter une proie avec tous ces spectateurs. Toutefois, ce jour, ils sont toujours là.

C'est le lendemain, qu'ils s'envoleront...

le dimanche dans la matinée, ils se sont lancés...dans le vide. Seule Rose-Anne y a assisté. Le privilège d'être une grande mère plusieurs fois !

Les jours qui ont suivi, nous y sommes retournés en fin d'après midi. Ils étaient pas loin, perchés dans le grand sapin à côté de la tour des fortifs, mais ils ne retourneront pas dans la niche où ils sont nés. C'est dans ces moments qu'on les entend fortement s'exprimer « ki ki ki... » de façon répétée, mais aussi les adultes en période de parade nuptiale entre février et avril.

Que vont-ils faire maintenant ? tenter de vivre afin de maintenir l'espèce *Falco tinnunculus*. Ce petit rapace, qui n'est pas le plus petit des faucons, peut espérer vivre cinq années au plus en milieu naturel. Sur



les quatre jeunes envolés, un seul arrivera à maturité et se reproduira. La dure loi de la nature, dont on rajoute des épreuves pour leur compliquer encore un peu plus la vie... la survie ? Parce qu'on estime que vivre ça se mérite ? !

Rendez vous est pris avec tous l'an prochain en avril pour une nouvelle saison. Bel été relaxé !

Bibliographie :

Les rapaces d'Europe - P. Géroutet - M. Cuisin - 1965-2013 - Delachaux et Niestlé

Photos : faucon crécerelle en vol - frère Bancillon

Faucon crécerelle posé sur branche - D. Cousson

Faucon crécerelle posé sur poteau - S. Bashung

Chateau - niche - jeunes au nid - jeune sapin - groupes - C. Juillard





LE POINT SUR LA QUALITE DE L'EAU



Direction de la Santé Publique
Département Santé Environnement
Unité Territoriale Côte-d'Or

L'origine de l'eau



Votre réseau est alimenté en eau potable principalement par la SOURCE DU LIEU DIEU, située sur la commune de MAREY LES FUSSEY.

LE CONTRÔLE SANITAIRE

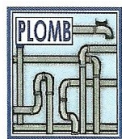


Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par l'Unité Territoriale de Côte-d'Or de l'Agence Régionale de Santé. En 2015, 7 prélèvements ont été pratiqués sur l'eau de ce réseau, soit 1369 paramètres recherchés.

INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION



La teneur en fluor étant inférieure à 0,5 milligramme par litre, un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.



Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, laissez-la couler avant de la consommer, notamment quand une partie du réseau est en plomb (constructions avant 1955).



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous de conserver un robinet d'eau non traitée pour un usage alimentaire. Faites-le entretenir régulièrement.

Les résultats analytiques détaillés du contrôle sanitaire peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

Pour plus de renseignements

- Voir votre distributeur dont les coordonnées se trouvent sur votre facture.
- ARS, Direction de la Santé Publique, Unité Territoriale Santé Environnement Côte-d'Or : 03.80.41.97.47.
- Site internet du ministère en charge de la santé : www.eaupotable.sante.gouv.fr

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

VILLERS LA FAYE

Exploité par : MAIRIE DE VILLERS LA FAYE

RÉSULTATS D'ANALYSES 2015

BACTÉRIOLOGIE

Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport.

L'eau distribuée par ce réseau est de très bonne qualité bactériologique. (4 analyses conformes sur les 4 réalisées)

DURETÉ (ou TH)

Elle représente la quantité de calcium et de magnésium présente dans l'eau qui est liée à la nature géologique des sols, elle est sans incidence sur la santé.

La dureté s'élève à 42,7 degrés français. Cette eau est très dure.

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,10 µg/l pour chaque molécule.

Maximum mesuré : 0,09 µg/l. (Conformité : 100 %)

L'eau distribuée par ce réseau présente des traces occasionnelles vis-à-vis des pesticides.

NITRATES

L'excès de nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures ou à l'épandage d'effluents d'élevage. La teneur à ne pas dépasser est fixée à 50 mg/l.

La teneur moyenne s'élève à 4,05 mg/l. (Conformité : 100%)

L'eau distribuée par ce réseau a respecté la limite de qualité française vis-à-vis des nitrates.

pH

Si le pH est supérieur à 7 et la dureté élevée l'eau peut entartrer les canalisations. Si le pH est inférieur à 7, l'eau favorise la dissolution des métaux des canalisations et robinets.

Le pH est en moyenne de : 7,35.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour la turbidité, l'eau distribuée sur ce réseau est de bonne qualité : sur ce réseau, 100 % d'analyses ont été conformes à la référence de 2 NFU.

CONCLUSIONS

Bactériologie : L'eau distribuée sur ce réseau est de très bonne qualité bactériologique.

Physico-chimie : Cette eau est restée conforme aux limites réglementaires pour les nitrates et pour les pesticides.



LE POINT SUR LES FINANCES

Malgré la diminution des dotations de l'état (- 9350 euro), nous avons pu malgré tout faire quelques investissements tels que la réfection de deux rues du village.

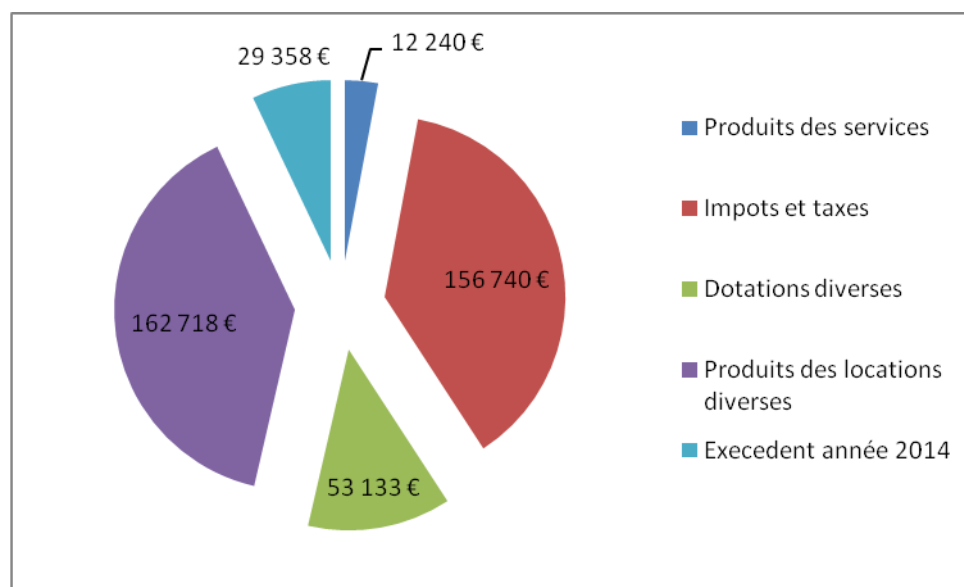
L'excédent de fonctionnement s'élève à 5038 euros auquel il convient d'ajouter la subvention de 13850 euro.

Le fond de roulement est en sensible baisse, sachant que cette année encore nous n'avons pas fait appel à l'emprunt.

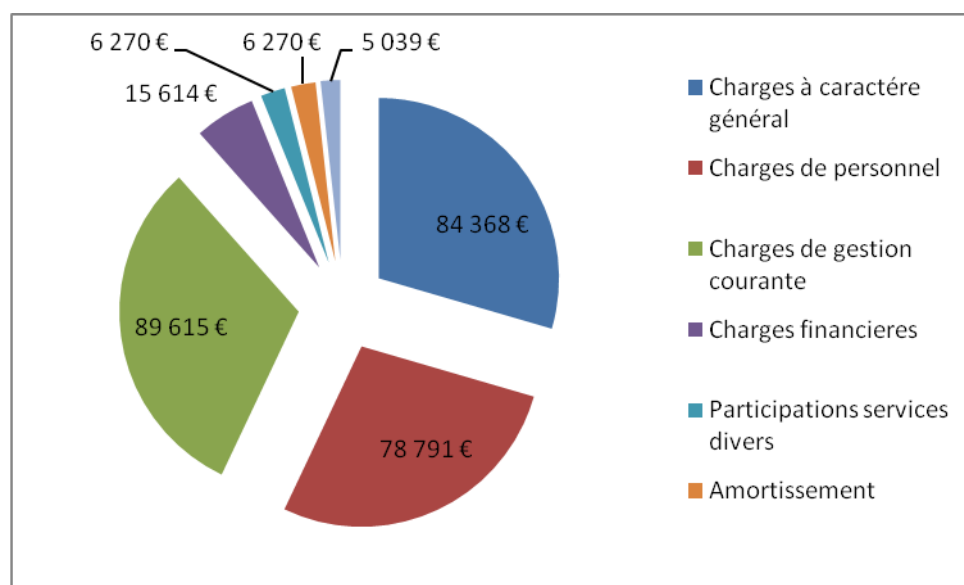
Le budget pour 2016 est dans la lignée de celui de 2015 c'est-à-dire avec de la rigueur sachant que les dotations sont amputées de 11340 euros, soit une diminution sur deux ans de 20690 euros.

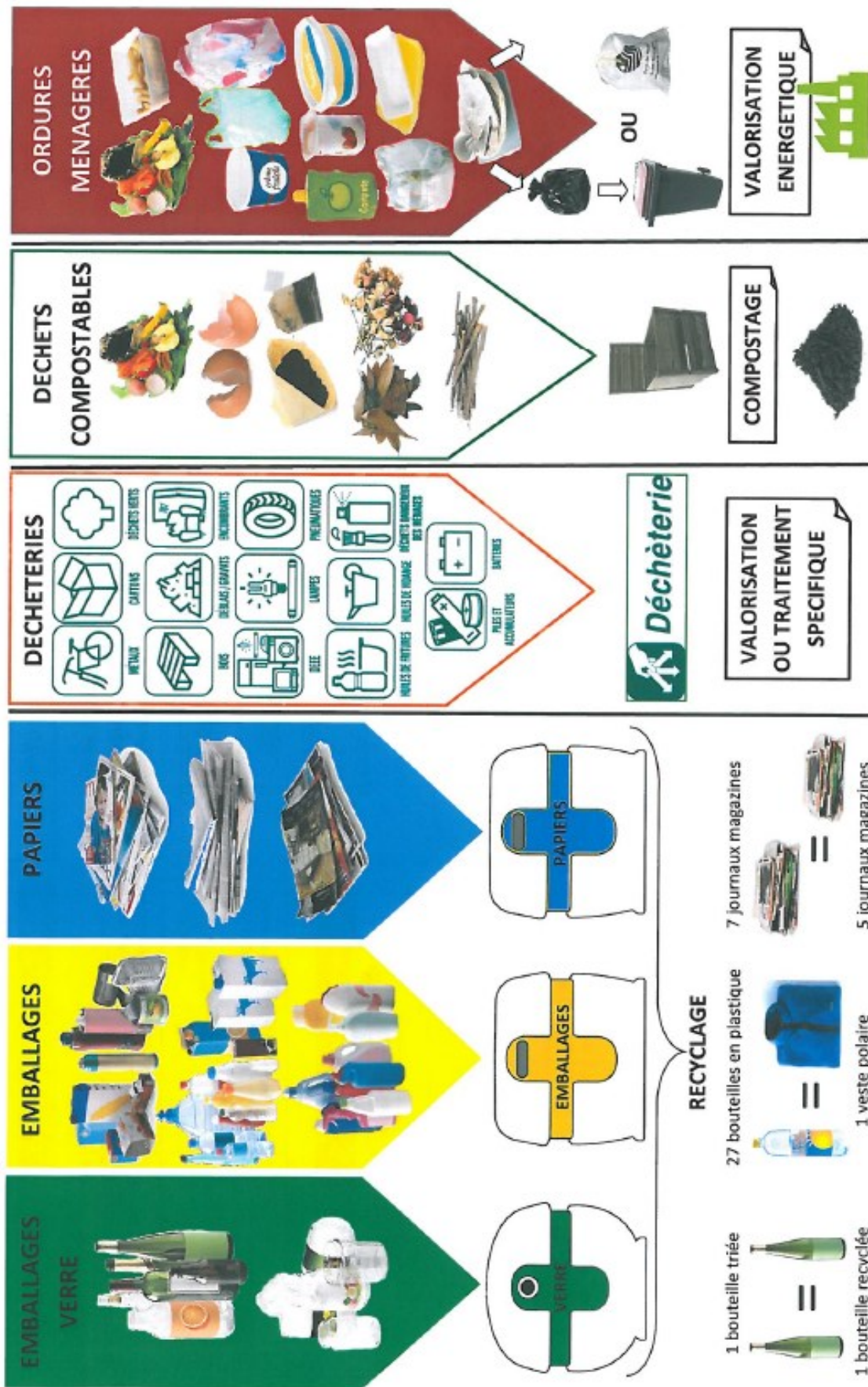
Les graphiques ci-dessous, donnent une idée de la manière dont sont utilisés les fonds publics que nous gérons.

Recettes de fonctionnement



Dépenses de Fonctionnement







Attention les erreurs de tri nous coûtent cher !



En 2015, **44%** du conteneur jaune, soit 14 kg par habitant.

Ces erreurs ont un coût important de **10,65€ par foyer**, répercuté sur la part fixe de votre facture de redevance incitative.

ZOOM sur les principales erreurs de tri

DECHETS QUI NE VONT PAS DANS LE CONTENEUR JAUNE :



VERRE
L'équivalent de
34 000
bouteilles/an



Conteneur à verre

OBJETS DIVERS
(DEEE**, gravats, déchets toxiques, végétaux...)
L'équivalent de
32 000 poêles/an



Déchèterie

Ou avez-vous pensé à un don ou au réemploi ?

ORDURES MENAGERES
L'équivalent de
4 600 sacs/an



Bac à ordures ménagères
ou sac prépayé

VETEMENTS, CHAUSSURES
L'équivalent de
32 000 paires de chaussures/an



Conteneur à vêtements, chaussures

A DEPOSER DANS :

*Erreurs de tri : déchets qui ne doivent pas être déposés dans le conteneur jaune (avec les emballages)

**DEEE : Déchets d'Équipements Électroniques

Bien planter en limite de propriété

Si tout propriétaire a des règles strictes à respecter au moment de la plantation d'arbres et végétaux, il a également des obligations d'entretien.

Lorsque l'arbre du voisin débord sur votre terrain, la conduite à tenir varie selon qu'il a été planté à la bonne distance de votre propriété ou pas. En outre, votre liberté d'agir n'est pas la même pour les branches qui pourraient surplomber votre propriété, les racines envahir votre sol et les fruits, les règles juridiques ne manquant pas de subtilité ni de nuances.

Les obligations d'égavage

Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre qui surplombent votre propriété, même si celui-ci a été planté à la distance réglementaire. Mais attention, ne prenez jamais l'initiative de les tailler vous-même. Sachez qu'il ne peut refuser de procéder à cet égavage pour quelque motif que ce soit. De même, vous n'avez pas à apporter la preuve que les branches vous causent un préjudice. Le seul fait qu'elles empiètent sur votre terrain suffit. La cour de cassation a même précisé que ce droit d'exiger la taille n'est pas remis en cause si la coupe peut faire mourir l'arbre (Cour de cassation du 18 octobre 2006, 3^e chambre civile, n° 04-20370). Commencez par demander oralement à votre voisin la coupe des branches. Si malgré plusieurs demandes rien ne se passe, adressez-lui un courrier en citant

Voisin !
J'ai une bonne et
une mauvaise nouvelle...

L'article 673 du Code civil selon lequel : *Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper.* Si cette relance demeure lettre morte, il vous faut alors saisir le tribunal d'instance (le recours à un avocat n'est pas obligatoire) pour qu'il ordonne l'opération dans un délai déterminé.

En ce qui concerne les racines qui passent dans votre terrain, vous avez le droit de les couper sans autorisation préalable et sans en informer votre voisin. Les fruits, quant à eux, continuent à lui appartenir tant qu'ils sont sur l'arbre et deviennent votre propriété quand ils sont tombés sur votre terrain.

Liberté d'abattage limitée

Si votre terrain se trouve dans un espace boisé ou si le plan local d'urbanisme de votre commune le prévoit, vous pouvez être tenu de déclarer à la mairie votre projet de coupe au moins deux mois avant sa réalisation. La coupe ou l'abattage peuvent être soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France si votre propriété se trouve dans un secteur sauvegardé ou à moins de 500 mètres d'un monument historique. Renseignez-vous auprès de la mairie sur vos obligations.

Catherine Doleux
Illustration Cyrille Berger





COMPTEUR LINKY

Il y a quelques années, l'Union européenne a engagé une réflexion sur les réseaux électriques intelligents. Les compteurs communicants sont apparus comme une des solutions permettant aux ménages de réduire leurs dépenses énergétiques. En 2009, elle a donc pris une directive pour inciter les États membres à la modernisation de leurs réseaux d'électricité.

16 pays membres de l'Union européenne ont décidé un déploiement de grande ampleur d'ici à 2020. Parmi eux, la Finlande, la Suède et l'Italie l'ont déjà achevé.



Entre 2009 et 2011, ERDF a mené des expérimentations en milieu rural et urbain afin d'évaluer la qualité du matériel, sous l'égide de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), et en partenariat avec les Syndicats d'énergies d'Indre et Loire (SIEIL 37) et de l'agglomération lyonnaise (SYGERLY). Les résultats étant positifs, la CRE a alors proposé de généraliser le dispositif progressivement entre fin 2015 et 2021.

ENEDIS (le nouveau nom d'ERDF) a l'obligation, imposée par l'État, d'installer 90% des compteurs pour 2020. En ce qui concerne notre commune le déploiement aura lieu entre juillet et décembre 2019.

4 communes de Côte d'Or refusent actuellement la pose du compteur. Mais les délibérations des communes n'ont pas d'effet sur ce déploiement car elles ont confié la gestion du contrat de concession au SICECO.

De plus en plus de voix se font entendre sur les dangers supposés ou réelles de ce nouveau matériel.

Afin de répondre à toutes les questions que vous pourriez être amené à vous poser, le SICECO organisera une réunion à la salle des fêtes en fin d'année.

Pour avoir plus de renseignements :

http://www.siceco.fr/accueil/accueil/siceco.0_0_87301_182121.php

<https://espace-client.erdf.fr/accueil-linky>

C'est simple, **rapide**, **gratuit**

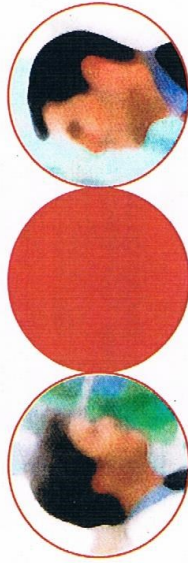
C'est simple, **rapide**, **gratuit**

Qu'est-ce qu'un constat d'accord ?

- > Si un compromis est trouvé, un constat d'accord écrit peut être dressé par le Conciliateur de Justice précisant les engagements de chacun. Ce document est signé par les deux parties et par le Conciliateur de Justice puis il est remis au Greffe du Tribunal d'Instance
- > Les parties peuvent demander au Tribunal d'Instance que soit donnée force exécutoire à ce constat d'accord.
- > L'intervention d'un conciliateur de justice ne suspend pas les délais de prescription.

Le Conciliateur de Justice de mon canton :
c'est simple, rapide et gratuit !

Si vous êtes en désaccord avec un particulier ou un professionnel et si le recours au juge vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, **n'hésitez pas, saisissez votre Conciliateur de Justice.**

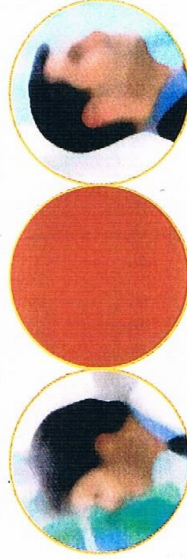


Voici les coordonnées du conciliateur de justice de votre canton

TRIBUNAL D'INSTANCE DE DIJON
Pierre CHOLLET
Conciliateur de Justice
Sur rendez-vous
077 077 7005

La conciliation de justice

Un mode amiable de résolution des conflits, une culture de paix

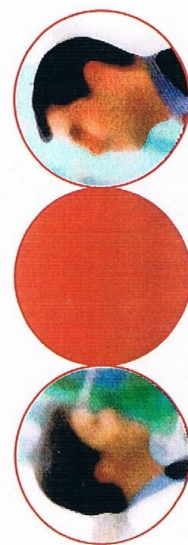


Les Conciliateurs de France

Association Nationale des Conciliateurs de Justice

reception et réalisation : Association des Conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel de Dijon et Leclouange





Qui est le conciliateur de justice ?

- Le conciliateur de justice est nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel. Il justifie d'une expérience et atteste d'une compétence qui le qualifient pour l'exercice de sa fonction.
- Il prête serment et « jure de remplir ses fonctions loyalement avec exactitude et probité et d'observer en tout les devoirs qu'elles lui imposent ».
- Il présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion.
- Il a le goût des contacts humains, fait preuve de qualités d'écoute et d'analyse et surtout de bon sens.

Le Conciliateur de Justice de mon canton :
c'est un bénévole qui consacre du temps au règlement amiable de mon litige

C'est simple, *rapide*, gratuit

Quel est le rôle du conciliateur de justice ?

- Le conciliateur de justice a pour mission de faciliter et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis.
- Il s'agit essentiellement :
 - de différends entre particuliers tels que problèmes de mitoyenneté, recouvrement de sommes impayées, litiges locatifs, de copropriété ou liés à la consommation, querelles de voisinage et diverses...
 - de difficultés avec des professionnels : commerçants, artisans etc...
- Il n'est ni juge, ni arbitre.
- Son rôle consiste à favoriser le dialogue et la recherche d'une entente entre les personnes qui sont en désaccord.

Le Conciliateur de Justice de mon canton :
il m'écoute attentivement, il facilite le dialogue avec mon adversaire, il nous suggère des solutions

C'est simple, *rapide*, gratuit

Comment saisir le conciliateur de justice ?

- Un Conciliateur de Justice est affecté à un ou plusieurs cantons et tient des permanences dans des locaux municipaux ou publics (maisons de la justice et du droit).
- Pour connaître les dates et lieux de permanences du Conciliateur de Justice de votre canton, vous pouvez vous adresser :
 - au greffe du tribunal d'instance, à la maison de la justice et du droit
 - aux mairies, aux préfectures et sous-préfectures,
 - aux services sociaux, aux gendarmeries etc...
- Le Conciliateur de Justice reçoit les parties soit séparément soit ensemble. Il les écoute, engage le dialogue et recherche un compromis dans le respect des intérêts de chacun.

Le Conciliateur de Justice de mon canton :
il fait preuve d'une grande impartialité, il a un vrai souci d'équité



FAITES VOUS CONNAITRE !
FICHE « NOUVEAUX HABITANTS »
A RAPPORTER EN MAIRIE

Adresse : Depuis le :

Monsieur

Madame

Nom : Nom :

Prénom : Prénom :

Profession : Profession :

Né le : Né le :

A : A :

Mariés le :

A :

Votre ou vos enfants :

Prénom :

Né le :

Lieu de Naissance :

1 1 1

2 2 2

3 3 3

4 4 4

Merci de remplir cette fiche et de la retourner en Mairie dans les meilleurs délais.



CHANGEMENT DES MODALITÉS D'ACCUEIL EN PRÉFECTURE POUR LES DEMANDES D'IMMATRICULATION

La préfecture de Côte d'Or informe les usagers du changement des modalités d'accueil pour les demandes d'immatriculation.

A compter du lundi 25 avril 2016, pour vous éviter les files d'attente, la préfecture de Côte-d'Or vous reçoit sur rendez-vous

Pour vos démarches, vous pouvez :

1- PRENDRE RENDEZ-VOUS

Uniquement pour les démarches suivantes :

- déclarer la perte de votre certificat d'immatriculation ;
- obtenir un certificat de situation administrative **détaillée** dit « certificat de non-gage » lorsque le véhicule est frappé d'opposition ;
- déposer un dossier complexe (succession, transformation, véhicule importé) ;
- effectuer un paiement par espèce (300 € maximum) ou par carte bancaire (15 € minimum).

Vous bénéficiez alors d'un **accueil personnalisé**, en ayant pris **rendez-vous** sur le site internet de la préfecture www.cote-dor.gouv.fr, rubrique :

A la date convenue, un agent du service vous recevra, les **lundi, mercredi et jeudi** de 8H30 à 12H30.



Toute la semaine et pour toutes vos autres démarches (changement de domicile et d'état-civil, immatriculation d'un véhicule neuf ou d'occasion, demande de duplicata, obtention d'un certificat de non-gage **simple**), deux possibilités s'offrent à vous :

2- UTILISER LA BOITE « DEPOT EXPRESS »

- **déposer votre dossier** dans le hall de la cité Dampierre, du lundi au vendredi (de 8H30 à 13H00 et de 14H à 17H) – 6 rue Chancelier de l'Hospital à Dijon (bus liane 6 Toison d'Or ou ligne 11 Saint-Apollinaire, arrêt Saumaise)
- Des agents sont à votre disposition dans le hall d'accueil de la cité Dampierre du lundi au vendredi de 8H30 à 13H pour vous aider et vérifier la complétude de votre dossier

3- ENVOYER VOTRE DOSSIER PAR COURRIER

- **envoyer votre dossier par voie postale** (Préfecture de la Côte-d'Or, 53, rue de la Préfecture – 21041 Dijon Cedex)

Le saviez-vous ?

Vous pouvez également déposer votre dossier :

après des **professionnels de l'automobile**, dont vous trouverez la liste sur :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-immatriculer-votre-vehicule2>

dans toute préfecture ou sous-préfecture de votre choix.



HORAIRES

Mairie de Villers la Faye :

- le Mardi de 16h30 à 18h30
- le Jeudi de 9h à 11h
- Permanence des élus le samedi matin de 10h à 12h

Du 18/07 au 27/08 seule la permanence du mardi après-midi sera assurée.

Déchetterie du Canton de Nuits St Georges à Chaux :

- | | |
|---------|--|
| Hiver : | Du Lundi au vendredi de 14h à 17h
Le Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h |
| Été : | Du Lundi au vendredi de 14h à 18h
Le Samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h |

A NOTER : DATES ET HORAIRES BIBLIOBUS :

Le bibliobus du Conseil général passera à Villers, à la salle des fêtes, de 10h30 à 12h, le

- Mercredi 7 Septembre 2016

SITES INTERNET PRATIQUES



Le site de la Commune est en ligne : www.villerslafaye.fr

Toutes vos formalités sur : <http://www.service-public.fr/>

En particulier :

- Carte Identité : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N358.xhtml>
- Passeport : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N360.xhtml>

Note importante sur le changement de durée de validité des cartes d'identité et les voyages :

<http://www.service-public.fr/actualites/003118.html>

Service du ministère de la santé sur la qualité de l'eau :

<http://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/afficherPage.do?methode=menu&usd=AEP&idRegion=26>

Communauté de Communes de Nuits Saint Georges :

<http://www.paysdenuitssaintgeorges.com/>

LOCATION SALLE DES FETES

Pour tout renseignement concernant la location de la salle des fêtes de Villers (disponibilités, conditions, etc), merci de vous adresser à :

Mme Jacqueline MERLE, au 03 80 62 90 23



ENTREPRISES - COMMERCE - VITICULTEURS

CABINET MARTINE JUILLARD

Retraite - Prévoyance - Santé - Epargne
4 Grande rue
Tél. : 03.80.49.15.73

Freddy MONTUELLE

S.A.V.
Chauffage-Ramonage
9 rue Jean Bouhey
Tél. : 03.80.62.96.34

TONNELERIE MEYRIEUX

Route de Marey
03.80.62.70.89

TAXI

Brigitte LE BRUN
Tél. : 06.74.78.97.33

SAMOS RACING

Olivier SAMOFAL
Préparation et entretien
motocross
3 rue des vignes
Tél. : 03.80.27.15.78
06.07.73.98.27
contact@samosracing.com

MACONNERIE RENOVATION

Jean-Yves BOYEUX
4 rue des domus
Tél. : 03.80.62.77.93
06.17.62.72.66
jean-yves.boyeaux@orange.fr

Roselyne BAUT

Coussins et
Compagnies
Couture ameublement
5 rue de Chaux
Tél. : 03.80.27.15.88
09.65.34.86.24

CHAMBRES D'HOTES

« COUR-REMOND »
Studios tout confort
1 rue de Rémond
Tél. : 06.33.62.40.98
nina.mendez@orange.fr
<http://cour-remond.fr>

CHAMBRES D'HOTES

Nicole SAUVRY
Chambres d'hôtes-Tables
d'Hôtes Guide de Pays
8 route de Magny
Tél. : 03.80.62.95.60

Société RH STRATEGIE

Danielle TOURNIER
Conseil Social aux Entreprises
18 Route de Marey les
Fussey
Tél. : 03.80.62.74.05

THIBAUT CANTONNET

Technicien informatique.
Aide et assistance informatique
7 imp. Maxime Fagothey
Tél. : 06.40.07.60.96
tcant@live.fr
<http://aideinfo.e-monsite.com/>

MAÇONNERIE

Eric PRIEUR
Murs pierres sèches,
cabottes,...
Route de Marey
Tél. : 03.80.27.19.03

ARTISAN CARRELEUR

Michel Lefevre
14 grande rue
Tél. : 03.80.62.91.73
06.62.67.17.52
michelefevre@outlook.com

LES VITICULTEURS

- **Domaine BONNARDOT**
1 Rue de l'Ancienne Cure 03.80.62.91.27
- **Domaine BOUHEY et Fils**
5 Route de Magny les Villers 03.80.62.95.79
- **Domaine FRIBOURG-HACQUARD-MARTINEZ**
4 rue des Chaumes 03.80.62.91.74
- **Domaine Jean-Yves GUYARD**
Rue de Chaux 03.80.62.91.14
- **Domaine Frédéric MAZEAU**
6 rue du Château 06.32.04.38.12



*A consommer avec
modération
L'abus d'alcool
est dangereux.*



ARTISANS - MARCHÉ DE VILLERS

- **LA ROTISSERIE**
Tél. : 06 18 59 78 21
- **L'ÉPISEOUEURIE - CHRISTELLE et SYLVIE MOUTON**
Tél. : 06 63 11 15 58
- **LAURE PLAÏT - LA CHEVRERIE DES HAUTES COTES**
Rue Haute - 21420 Echevronne
Tél. : 06 37 20 34 66
Courriel : laure.plait@wanadoo.fr
- **LES GOURMANDISES DE VERGY - BOULANGER**
Village 21220 L'Étang-Vergy
Tél. : 03 80 61 40 32
Portable : 06 82 86 33 51
- **IRIS AMIOT - LES JARDINS DE QUINCEY**
Rue de Tannières - 21700 Quincey
Tél. : 06 70 13 35 55

N'hésitez pas à les contacter pour toute demande, commande ou renseignement !

AGENDA VILLERSOIS

- 11 Novembre : Conférence « Les rouages du destin »
- 12 et 13 Novembre : Courses de chiens de traîneaux aux Chaumes
- 26 Novembre : Repas dansant « Villers la fête »
- 10 Décembre : Marché de Noël et père Noël du comité des fêtes

LE JEU DES PAGES NATURELLES

Devinette ...

Les quatre jeunes faucons crécerelles se sont envolés le 19 juin.

A quelles dates les œufs peuvent-ils avoir été pondus ?

A quelles dates ont-ils éclos ?

La solution est en dernière page



VIE PRATIQUE

JEUX

Grille n° 1 : Moyen

		6		5	4			1
3		4	2			8		
				3		9		
		8			9		7	
2								8
	5		8			4		
		1		8				
		7			5	1		4
4			9	7		2		

Grille n°2 : Difficile

		6		7			3		2
		4		5					
					1		4	8	
						6	8		
2	5		9		4		7	6	
		6	2						
	7	8		6					
					2		1		
6		2			7		3		

Mots fléchés

VÉHICULE DE TOURISTES TOURISTE		MAISON PRO- VENÇALE PIÈCE À MANGER		LE BORD DE LA MER SPÉCIALITÉ ASIATIQUE		NÉCESSITÉS		ÎLE DE VACANCES
SE VISITE EN VACANCES MÈCHE REBELLE						RÉFLÉCHI SIGNE DE CROIX		
			GROS CHAT FOURRURE					
BAIE AU JAPON HARMONIE				DE PETITE TAILLE SENSIBLE				
					HOMOGÈNE ENTRE DEUX MARÉES			
NABOT FÉLINS						CAP SUR LES CANARIES VOILE D'AVANT		
							ESTONIE	
ÎLE DU MORBIHAN		UNE PARTIE DU VOYAGE RIEN						NUANCER
			HABITE SUR UNE ÎLE VIREMENT DE BORD					
PEINTRE CATALAN	PETIT GÉNIE PERSONNEL					CONNU CONJON- TION		
				PORT DE LA MÉDITER- RANÉE				
VIRE DE BORD					RAFALE			

SOLUTIONS



Grille n° 1 : Moyen

8	9	6	7	5	4	3	2	1
3	1	4	2	9	6	8	5	7
5	7	2	1	3	8	9	4	6
1	6	8	3	4	9	5	7	2
2	4	9	5	1	7	6	3	8
7	5	3	8	6	2	4	1	9
6	2	1	4	8	3	7	9	5
9	3	7	6	2	5	1	8	4
4	8	5	9	7	1	2	6	3

Grille n°2 : Difficile

8	6	1	7	4	9	3	5	2
3	4	9	5	2	8	7	6	1
7	2	5	6	1	3	4	8	9
4	9	7	1	3	6	8	2	5
2	5	3	9	8	4	1	7	6
1	8	6	2	7	5	9	4	3
5	7	8	3	6	1	2	9	4
9	3	4	8	5	2	6	1	7
6	1	2	4	9	7	5	3	8

Mots fléchés

	C		M		O		B	
V	A	C	A	N	C	I	E	R
	M	U	S	E	E		S	E
E	P	I		M	A	T	O	U
	I	S	E		N	A	I	N
U	N	I	T	E		U	N	I
	G	N	O	M	E		S	O
O	C	E	L	O	T	S		N
	A		E	T	A	P	E	
A	R	Z		I	L	I	E	N
		E	L	F	E		S	U
M	I	R	O		S	E	T	E
	L	O	F	E		T	I	R

Solution du jeu des pages naturelles

Ponte 17 - 19 avril.

Eclosion 17 - 19 mai